

CESSION ET ACQUISITION D'ENTREPRISES ET DE COMMERCES

Les nouveaux acquéreurs

sont de plus en plus souvent des non-professionnels

Ouvrir un commerce ou une entreprise : une tendance qui s'affirme chez les salariés en reconversion.

Selon une enquête menée par CoSpirit pour le compte du Cabinet Michel **SIMOND** "62 % des personnes interrogées se déclarent susceptibles de reprendre une entreprise ou un commerce à court, moyen ou long terme".

Se lancer dans le commerce ou la gestion d'une petite entreprise tente de plus en plus de Français : 26 % déclarent qu'ils auront cette démarche s'ils se retrouvent au chômage.

6 % affirment qu'ils souhaitent mener ce projet dans l'année et 17 % dans les 3 ans. Seuls 38 % des répondants affirment que ce n'est pas envisageable.

Chez Michel Simond, les repreneurs rencontrés depuis début 2009 sont à 64 % des non professionnels. Ce pourcentage connaît une évolution rapide : en 2008, ils n'étaient que 48 %.

Cette tendance s'est largement confirmée depuis la crise. De nombreux salariés, victimes de plans sociaux, prennent la décision de changer de vie. Qu'il s'agisse de personnes seules ou de couples qui se lancent dans une activité commune, ces personnes en reconversion disposent d'une somme qui leur permet de constituer un apport pour l'achat d'une affaire. Ces acquéreurs se distinguent par une grande mobilité sur le territoire.

Ce fait est aussi la conséquence de l'accélération du mouvement des transactions puisque,

en moyenne, un fonds de commerce est revendu après 4 à 6 ans d'exploitation.

Ainsi, les transmissions familiales sont désormais rares et concernent moins d'une cession sur 20 dans le commerce de détail.

6 cessions sur 10 sont dues à un départ en retraite et l'enjeu économique est de taille, puisque 300 000 emplois sont en jeu chaque année.

Si l'on prend le cas des commerces CHR (Café/Hôtel/Restaurant) et tabac/presse/loto, les 2/3 des acquéreurs ne sont pas des professionnels du secteur.

En effet, les commerces les plus prisés par les acquéreurs en reconversion sont les cafés/bars/brasseries, les terminaux de cuisson (boulangeries-pâtisseries non artisanales) et les hôtels/bureaux (hôtels sans restauration).

Quant aux régions les plus recherchées par les nouveaux acquéreurs, il s'agit avant tout du Bassin Méditerranéen, de la Région Rhône-Alpes et de la Bretagne.

En ce qui concerne la reprise de petites entreprises, ce sont majoritairement des cadres dirigeants, déjà rompus à la pratique de la gestion, qui sont tentés par ce type de reconversion.